

Délibération 2020-10-CA P

Séance du 12 mars 2020

**Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration**

Compte financier de l'exercice 2019

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil de la Maison des Services à l'Étudiant le jeudi 12 mars 2020 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 07 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu le décret n° 2019-942 du 09 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;

Monsieur le Président donne la parole à Mme Evelyne BOURGERY, Agent Comptable, qui présente aux membres les éléments d'exécution budgétaires et comptables suivants :

Article 1 :

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 064 ETPT sous plafond et 116 ETPT hors plafond ;
- 112 283 471,17 d'autorisations d'engagement ;
- 123 918 209,29 de crédits de paiement ;
- 121 239 867,97 de recettes ;
- -2 678 341,32 de solde budgétaire.

Article 2 :

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- -3 992 339, 78 de variation de trésorerie ;
- 211 957 de résultat patrimonial ;
- 3 542 350 de capacité d'autofinancement ;
- 2 522 170 de variation de fonds de roulement.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les éléments d'exécution budgétaires et comptables du compte financier 2019 et d'affecter le résultat à hauteur de 211 957 € en réserves.

Le tableau des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont annexés à la présente délibération.

Pour : 27 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Valenciennes, le 23 mars 2020

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France
Professeur Abdelhakim ARTIBA

